



RAYONNEMENT & PÉRENNITÉ DE LA VÈNERIE

Tous passionnés, tous donateurs !



Fonds Vènerie

Édito

Chers Amis,

Après cette dernière saison, brinquebalés entre la pandémie et les opposants à la chasse à courre, il nous faut agir dès maintenant pour préparer notre avenir. Le Fonds Vènerie a l'ambition, grâce aux dons de chacun d'entre vous, quels que soient leurs montants, d'apporter sa pierre à l'édifice de la vènerie. Il n'y a ni « petit don » ni « grand don » ; il y a simplement cette volonté d'appartenir à la communauté des donateurs de la vènerie.

Nous sommes convaincus de la modernité de notre forme de chasse : celle-ci est à la confluence de la ruralité et de la nature, dans sa vie sauvage et sa biodiversité ; elle est la chasse la plus naturelle qui soit, l'homme étant le régulateur de la lutte d'instinct entre la meute et l'animal chassé.

La vènerie, sous toutes ses formes, est une partie intégrante, si profonde et si sensible, de la culture française. Tournons-nous vers l'avenir ! Montrons, grâce à nos activités futures, à notre mobilisation et à notre ténacité, que nous sommes une vraie famille attachée à faire vivre cette tradition et à construire ensemble une œuvre consciente et libre !

Permettez-nous de faire appel à votre générosité car vos dons sont vitaux pour assurer la pérennité de la vènerie que nous aimons tant, et pour réaliser l'ensemble des projets qui nous tiennent à cœur.

Sans vous, nous y arriverons peut-être ; avec vous, nous y arriverons sûrement.

Un grand merci aux donateurs 2020... et aux futurs donateurs. Nous comptons sur vous tous en 2021.

Ayons confiance en nous, comme le dit si bien Philippe Dulac.

Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour nous rejoindre : **DEVENEZ DONATEURS !**

Bruno Cheuvreux
Président du Fonds Vènerie

« La vènerie est un fait social « total », dans la mesure où il parle de la vie, de la mort, de la nature, de la sauvagerie, de la tradition, du sacré, des rituels, de l'art, de la spiritualité, de la philosophie et des rapports sociaux. »

Extrait du livre « La chasse à courre. Ses rites et enjeux. »

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot
Chercheurs au CNRS – Paris, Payot.

Actions du Fonds Vènerie en 2021

Le Fonds Vènerie sélectionne les actions qu'il soutient en lien avec ses statuts : l'écologie, la formation, la culture et la communication.

En tant qu'acteur de la biodiversité, la vènerie réalise des actions où la connaissance terrain des veneurs est valorisée. L'une des actions choisies en 2021 sera le lancement d'une étude sur la préservation de la population des lapins. Le Fonds Vènerie contribuera aussi au projet « biocorridor » en forêt d'Ermenonville ; il a pour objectif de développer le sauvage dans nos forêts, tout en partageant avec les meilleurs spécialistes et associations de la faune et de la flore.

Concernant la formation, les veneurs doivent être toujours plus nombreux à maîtriser les bonnes pratiques liées aux soins apportés à leurs chiens et à leurs chevaux. Le bien-être animal est devenu un sujet de société ; les veneurs y sont très attachés depuis toujours. Différentes formations rythment l'intersaison : ateliers du cavalier-veneur, préparation à l'ACACED – certificat de capacité à l'élevage canin – et formations de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation qui délivre un certificat d'aptitude pour le transport des chevaux.

Pour continuer de faire découvrir la richesse culturelle de la vènerie à un public plus large, le Fonds Vènerie soutient chaque année la réalisation du supplément de la Revue Vènerie dont le lectorat dépasse le strict cercle des veneurs puisqu'elle est distribuée gratuitement aux institutions partenaires de la vènerie et aux élus ; en 2021, ce supplément est consacré au lièvre.

Il a été également décidé de soutenir l'édition du coffret de CD qui retrace l'œuvre d'Hubert Heinrich, virtuose de la trompe de chasse ainsi que la parution de la thèse de Christophe Levadoux sur le Duc de Bourbon, un homme universel, magnifique veneur éclairé au confluent de l'art, de l'architecture, de la forêt... et de la chasse elle-même.

Les enjeux actuels de la vènerie nécessitent que le Fonds participe au financement d'actions de communication, incluant les actions de la Société de Vènerie : vidéos, documents pédagogiques, relations media (presse, télévision...). Expliquer la vènerie via les réseaux sociaux et aller à la rencontre des politiques, très sollicités par nos opposants, constituent aussi des objectifs de la communication de la vènerie. Également, le Fonds Vènerie entreprend la création d'un prix récompensant l'article d'un journaliste ou d'un étudiant en journalisme dont le travail appréhende, avec sensibilité, les questionnements propres à la vènerie.

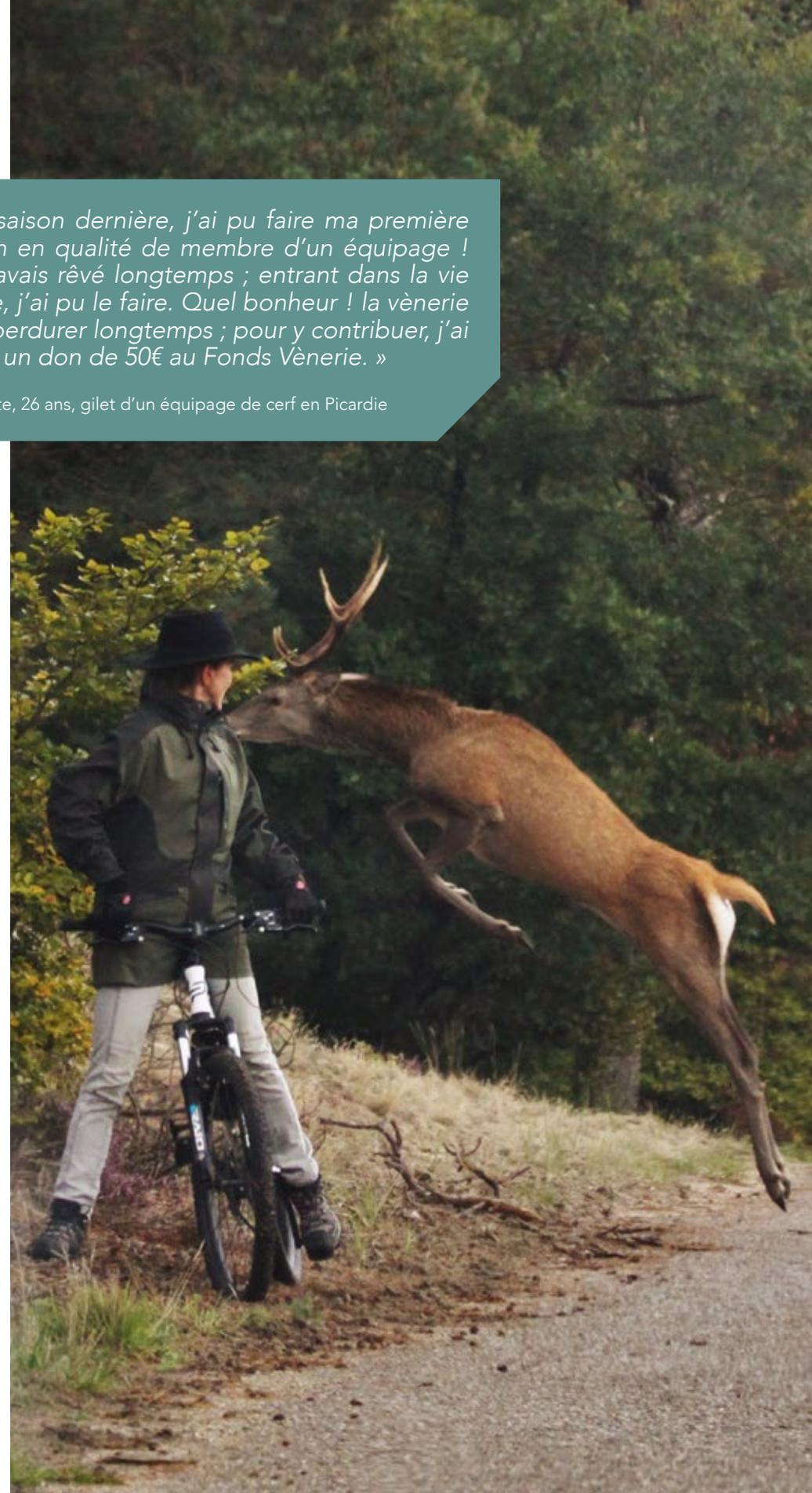
Cette année, l'Association des Jeunes Veneurs fête ses 20 ans ! Ils sont l'avenir de la vènerie et participent à son rayonnement : le Fonds a décidé de les accompagner.

Pour faciliter la relation avec les donateurs réguliers et occasionnels et construire une communauté élargie, le Fonds se dote d'une plateforme digitale qui facilite notamment les paiements en ligne et la gestion administrative.

LE FONDS COMPTE SUR VOUS !

« La saison dernière, j'ai pu faire ma première saison en qualité de membre d'un équipage ! J'en avais rêvé longtemps ; entrant dans la vie active, j'ai pu le faire. Quel bonheur ! la vènerie doit perdurer longtemps ; pour y contribuer, j'ai versé un don de 50€ au Fonds Vènerie. »

Charlotte, 26 ans, gilet d'un équipage de cerf en Picardie



Affectation des dons 2020

72 000 € pour la tournée régionale du président de la Société de Vènerie, Pierre de Roüalle

6 000 personnes ont été sensibilisées à la situation de crise de la vènerie au cours de 12 réunions.

80 000 € pour la gestion de la crise politique et médiatique

- ▶ Frais de justice pour l'affaire Pilarski
- ▶ « Dix raisons de ne pas interdire la chasse à courre » : vidéo et brochure
- ▶ Consultants media et communication dans le cadre de la gestion du RIP sur le bien-être animal (référendum d'initiative partagée)
- ▶ Edition autocollant, tee-shirt et dépliant « Militant à cor et à cri »
- ▶ Faire face à une crise imprévue avec le concours de spécialistes reconnus

19 000 € pour la réalisation du supplément Sanglier de la revue Vènerie

Un supplément de qualité qui a mis en valeur les vautraits
Coup de projecteur annuel sur un aspect de la richesse patrimoniale de la vènerie

103 000 € pour la prise en charge des honoraires des prestataires Communication

- ▶ Agence de relations media : relation journalistes, coordination des reportages, article, media training...)
- ▶ Equipe de communication de la Société de Vènerie
- ▶ Une équipe professionnelle et réactive pour structurer les prises de paroles écrites et orales de la vènerie

20 000 € pour des vidéos

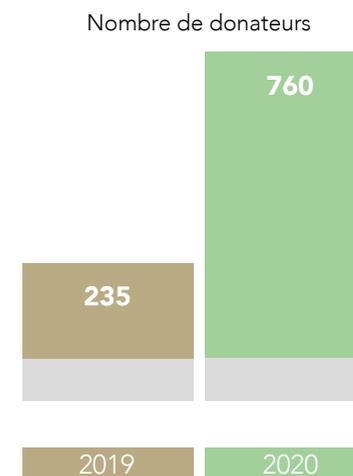
- ▶ Est-ce aux militants animalistes de dicter aux campagnes ?
639 000 vues
- ▶ Liberté, ruralité, authenticité
112 000 vues
- ▶ AVA plus du tout
87 000 vues
- ▶ Les diffamateurs de l'affaire Pilarski
348 000 vues
- ▶ Week-end Vènerie dans les Landes
34 000 vues
- ▶ Affaire Pilarski
335 000 vues

La vidéo est le média d'excellence sur les réseaux sociaux ; la variété et la qualité des vidéastes qui apportent leur contribution garantit l'impact de nos messages auprès d'une communauté élargie

LA BONNE UTILISATION DES DONNS EST CONTRÔLÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION INDÉPENDANT.

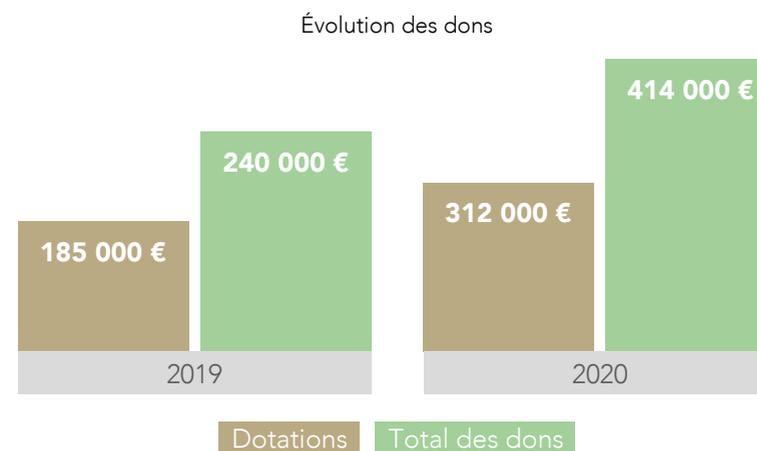
Chiffres clés 2020

Grâce à vos dons, la vènerie a pu rayonner et se rendre encore plus visible au cours de l'année 2020. Chaque don compte, peu importe son montant. Chaque euro récolté contribuera à la défense et à la promotion de la chasse à courre dans une société où elle est régulièrement placée sous les projecteurs de l'actualité et où sa pratique « interroge » nos contemporains.



Le nombre de donateurs a augmenté de façon significative ; c'est le signe d'une prise de conscience des enjeux par un grand nombre de veneurs et de sympathisants dans toute la France et ce quel que soit l'animal chassé. Cette dynamique se poursuivra en 2021.

Dotations principales pour l'année 2020



L'augmentation du volume des dons en 2020 a permis au Fonds de financer deux fois plus d'actions pour la vènerie, notamment des actions en faveur de la biodiversité et de la culture.



Le Manifeste du Fonds Vènerie

Agissons pour la vènerie, la biodiversité et la ruralité

Nous tous, ruraux, forestiers, chasseurs, veneurs, amoureux de la nature, acteurs des territoires, nous sommes, ensemble, une communauté liée dans notre diversité par une passion commune.

Tous en mission, tous engagés, nous agissons pour que la vènerie perdure !

Parce que la vènerie est le dépositaire de valeurs immuables toujours contemporaines, parce qu'elle est l'écho de notre histoire, parce qu'elle est portée par une vision équilibrée de la relation intime et harmonieuse entre l'Homme et la Nature, parce qu'elle se transmet de génération en génération tout en attirant de nouveaux passionnés, il est impératif d'assurer sa pérennité et son développement. Son implication dans la vie rurale, les liens intergénérationnels et sociaux qu'elle développe, son rôle dans les territoires, sa préservation de métiers et de savoir-faire traditionnels et ruraux confèrent à la vènerie toute sa légitimité dans le monde contemporain.

La raison d'être du Fonds Vènerie est d'agir pour promouvoir et défendre la vènerie et ses actions en faveur de la biodiversité et de la ruralité tout en affirmant sa modernité, son utilité et ses spécificités souvent méconnues. C'est pourquoi le Fonds Vènerie soutient toute action qui assure le rayonnement de la chasse à courre, qui informe avec exactitude sur cette activité cynégétique unique, et qui met en valeur l'engagement avec lequel les acteurs de la vènerie vivent cette passion. Pour mener à bien cette mission, le Fonds Vènerie participe à des actions qui valorisent la vènerie. En voici quelques exemples :

- ➔ Promouvoir l'écologie, creuset de la connaissance et du développement durable de la faune, de la flore et de nos forêts :
 - ▶ en préservant ou en restaurant la biodiversité,
 - ▶ en facilitant la libre circulation des animaux sauvages,
 - ▶ en favorisant l'équilibre agro-sylvo-cynégétique,
 - ▶ en partageant la connaissance des territoires.
- ➔ Participer à la défense et à la compréhension de la vènerie par différentes publications et actions de communication via des canaux et supports variés, destinés :
 - ▶ aux media régionaux et nationaux,
 - ▶ aux élus et à diverses administrations,
 - ▶ aux organisations agricoles, équestres, canines...,
 - ▶ aux équipages et aux veneurs.
- ➔ Favoriser et mettre en valeur la vènerie dans notre patrimoine culturel, ancien et moderne : peinture, sculpture, musique, littérature...
- ➔ Assurer la formation de tous les veneurs (cavaliers, piqueux, amis de la vènerie, ...) au bien-être des chiens et des chevaux dont nous avons la responsabilité.

« Aujourd'hui, le Fonds Vènerie doit consolider sa capacité de soutien financier à la vènerie pour qu'elle affirme la modernité de ses liens avec la nature, la forêt, la faune et la flore, grâce à l'engagement de veneurs passionnés. »

Bruno Cheuvreux , Président du Fonds Vènerie

POUR TOUTES CES MISSIONS, LE FONDS VÈNERIE A BESOIN DE FINANCEMENT. VOTRE DON, CELUI DE VOTRE ENTREPRISE, VOTRE LEGS SONT NÉCESSAIRES.

Témoignage

Philippe Dulac,
fondateur et président d'honneur du Fonds Vènerie

Paris, le 27 mars 2021

Je viens d'assister au Conseil d'Administration du Fonds de dotation vènerie.

Je ne peux pas m'empêcher de formuler un témoignage d'admiration pour ce qui est en train de se faire.

Nous sommes tous troublés par l'action des AVA ; ils ne sont pas bien nombreux, mais les media leur déroulent le tapis rouge – comme toujours car en France, ceux qui se piquent d'avoir un cerveau sont a priori pour les contestataires. Pour cette raison, leur action tend à nous décourager.

Mais voir à quel point la vènerie a été capable de s'organiser et se mobiliser pour son existence rétablit la confiance.

Une chose est sûre : les moyens que nous avons aujourd'hui déployer sont sans commune mesure avec ceux d'avant. Quand j'ai pris en 2000 la présidence de la Société de Vènerie, il y avait quatre sous dans le tiroir-caisse – pas cinq. Notre action était essentiellement qualitative et reposait presque exclusivement sur les relations que nous étions capables de nouer et d'entretenir.

Vingt ans plus tard, c'est autre chose. Le monde a changé car la vènerie est devenue comme on dit, un « débat de société ». C'est un terrible défi. Mais nous démontrons que nous sommes capables de nous mobiliser pour le relever. Nous ne sommes pas dépassés.

Bravo aux animateurs du Fonds Vènerie.

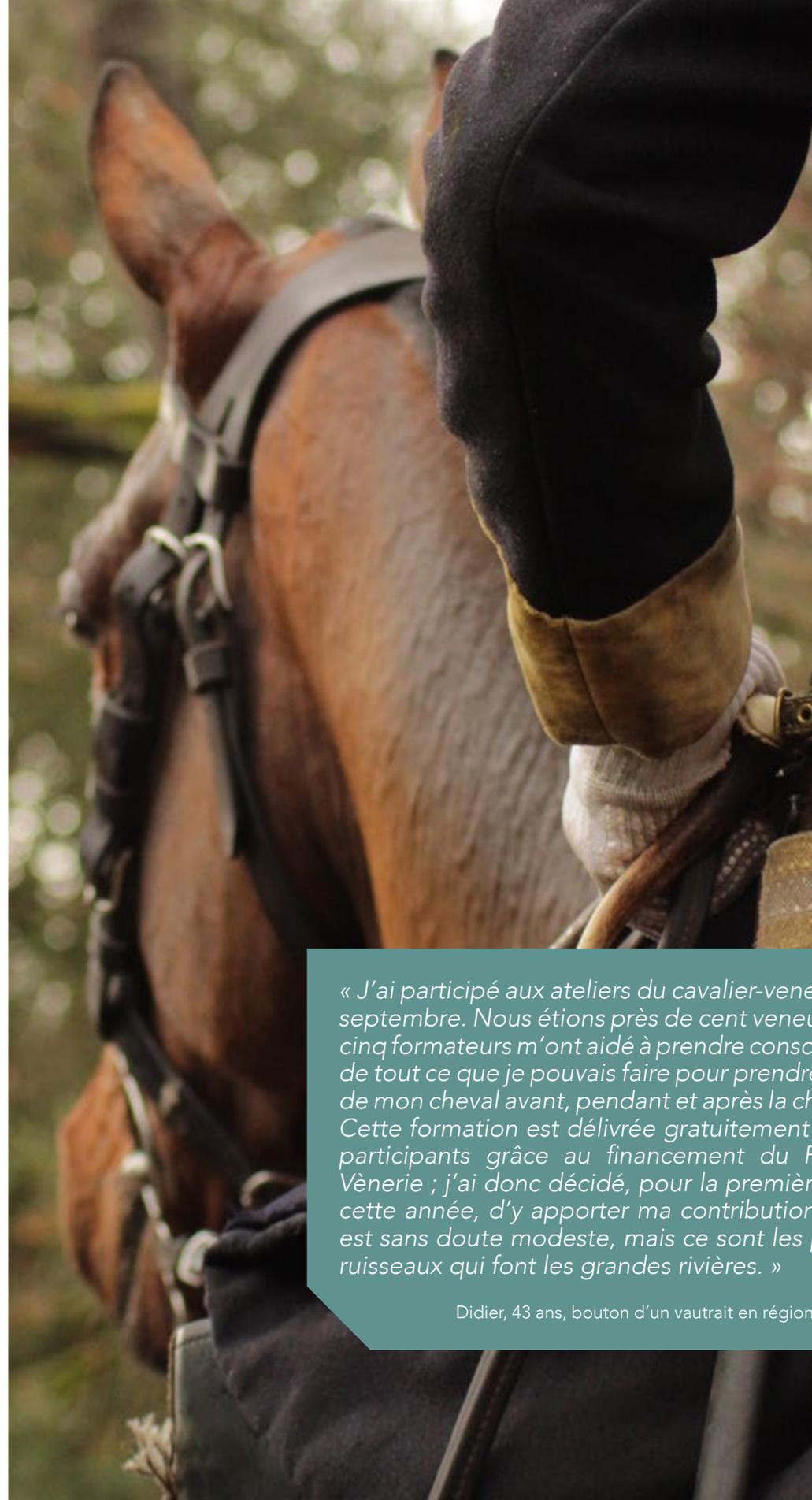
Les seules communautés qui soient irrémédiablement condamnées sont celles qui ont perdu l'instinct de se défendre. Ce n'est pas notre cas.

Certains craindront sans doute que, face au monde surpuissant de « la com' », nous ne soyons dans la position de David face à Goliath. Mais, si je ne me trompe, dans l'Histoire, c'est David qui gagne...

Nous n'avons aucune raison de dormir sur nos deux oreilles. Mais nous n'avons pas davantage de raison de désespérer.

Courage : à la fin nous vaincrons.

Philippe Dulac



« J'ai participé aux ateliers du cavalier-veneur en septembre. Nous étions près de cent veneurs, et cinq formateurs m'ont aidé à prendre conscience de tout ce que je pouvais faire pour prendre soin de mon cheval avant, pendant et après la chasse. Cette formation est délivrée gratuitement à ses participants grâce au financement du Fonds Vènerie ; j'ai donc décidé, pour la première fois cette année, d'y apporter ma contribution. Elle est sans doute modeste, mais ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. »

Didier, 43 ans, bouton d'un vautre en région Centre

Questions ? Réponses !

Pourquoi donner au Fonds Vènerie ?

Les associations qui contribuent à la vitalité de la vènerie ont des moyens limités. Comparée aux budgets de nos opposants qui se comptent en millions d'euros, la vènerie dispose de revenus modestes : quelques centaines de milliers d'euros.

Par exemple, les cotisations de l'Association des équipages et de l'Association des veneurs ne sont pas suffisantes pour mener à bien les actions de promotion et de défense indispensables. Le Fonds Vènerie leur apporte environ un tiers de leurs ressources.

La crise de ces dernières saisons oblige la vènerie à anticiper les attaques à venir. Aujourd'hui, il faut se préparer et avoir les moyens financiers et humains pour répondre à une éventuelle crise majeure. Des experts (communicants, juristes & avocats) et des outils nouveaux aideront la vènerie à se faire mieux comprendre.

Combien y a-t-il de donateurs ?

En 2020, on dénombre 760 donateurs. Si l'on estime qu'il existe environ 10 000 membres d'équipage, seuls moins de 1 000 ont déjà été donateurs depuis 2012. D'autre part, 30 000 abonnés à la newsletter, la Lettre des Amis de la Vènerie, sont attachés à notre passion. Le Fonds Vènerie sait pouvoir compter sur leur mobilisation future.

Quels sont les avantages fiscaux d'un don du Fonds Vènerie ?

Les dons des particuliers sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% du revenu imposable.

Le Fonds Vènerie reçoit également les dons des entreprises. Dans ce cas, l'entreprise donatrice bénéficie de 60% de réduction de l'impôt des sociétés (IS), dans la limite de 5% du CA de l'entreprise.

Comment le Fonds Vènerie choisit de soutenir des actions ?

Le Fonds Vènerie soutient les actions qui assurent le rayonnement et la pérennité de la vènerie. Il dote les associations qui œuvrent autour des thèmes de l'écologie, de la culture, de la formation et/ou de la communication et étend son soutien à d'autres partenaires de la biodiversité.

Pourquoi soutenir des actions de communication ?

Le manifeste du Fonds Vènerie précise les moyens d'assurer le rayonnement de la vènerie. Des actions sont entreprises auprès des journalistes des media régionaux et nationaux (presse, télévision, radio...). La vènerie est désormais aussi très active sur les réseaux sociaux – Facebook, Instagram, Twitter – où, face à nos opposants qui ne désarment pas, nous arrivons à faire entendre la vérité.

D'autres actions sont menées à l'attention des élus. Ils sont trop souvent sollicités par nos opposants et il est crucial de faire connaître les fondamentaux de la vènerie pour qu'ils en comprennent les enjeux réels sur la biodiversité, le bien-être animal et la ruralité.



« J'ai chassé toute ma vie dans ma belle lande bretonne. Ces dernières années, la Société de Vènerie m'a fait prendre conscience de la détermination des mouvements qui nous sont hostiles, et de la détermination qu'elle mettait à lutter contre leurs agissements. Il m'est apparu qu'il était de mon devoir de donner à nouveau au Fonds Vènerie, ce que je n'avais pas fait depuis trop longtemps. »

Hubert, 76 ans, chasse le lièvre en Bretagne

Faire un don ou un leg en 2021

En 2021, le Fonds Vènerie a, plus que jamais, besoin de chacun de nous pour mener à bien ses projets liés à l'écologie, la culture, la formation et la communication.

Votre don nous est précieux. Il bénéficie, sous certaines conditions, d'une déduction fiscale.

Plusieurs solutions vous sont proposées pour régler votre don :



CARTE BANCAIRE

via le site : www.fonds-venerie.org

vous recevrez un reçu fiscal, sauf si vous décidez de rester anonyme

CHÈQUE

à l'ordre du Fonds Vènerie, envoyé à

Fonds Vènerie - 79 rue des Archives - 75003 Paris

le reçu fiscal ne sera envoyé que sur demande ;

pour le recevoir, joignez à votre chèque le bon de souscription à télécharger sur www.fonds-venerie.org

VIREMENT

sur le compte du Fonds Vènerie

IBAN : FR76 3000 4007 7300 0101 0521 849

BIC : BNPAFRPPBY

en mentionnant dans l'intitulé du virement : DON FV + votre nom

prévenir de votre virement et de votre souhait de recevoir un reçu fiscal par mail à fonds.venerie.fr@gmail.com

le reçu fiscal ne sera envoyé que sur demande

DÉDUCTIONS FISCALES

- Les dons des particuliers sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% du revenu imposable.
- Le Fonds Vènerie reçoit également des dons des entreprises. Dans ce cas, l'entreprise donatrice bénéficie de 60% de réduction de l'impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de 5% du CA de l'entreprise.
- S'il s'agit d'un legs, le Fonds Vènerie, de par son statut, est exonéré de tout droit de mutation à titre gratuit, autrement dit de tout droit de succession.

Vous pouvez également consentir un legs ou une libéralité (un usufruit par exemple) au profit du fonds vénerie qui ne supportera aucune fiscalité !

Ceci est aussi vrai si vous avez l'intention de consentir à des tiers des legs particuliers. En cette hypothèse, il est possible de trouver des solutions gagnant-gagnant pour éviter les droits de succession à 60% au profit de ces légataires particuliers

Pour toute information, contactez :

Isabelle Mouret de Lotz

fonds.venerie.fr@gmail.com

+33 (0)6 14 72 92 32

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE DON !



« La vènerie représente une part significative de notre patrimoine culturel. Littérature, peinture, sculpture, musique, architecture, et même la photographie maintenant ; elle a inspiré et inspire tous les arts. La préservation de ce patrimoine est un impératif pour sa transmission aux générations futures. Je donne régulièrement, au Fonds Vènerie pour contribuer aux actions qu'il entreprend en ce sens. »

Marie, 54 ans, bouton d'un équipage de chevreuil en Aquitaine



Tous passionnés, tous donateurs !

www.fonds-venerie.org



Fonds Vènerie

